

à Monsieur Jean-Louis BOUTELEUX  
Directeur de lignes TER Picardie-Paris

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous exprimer à la fois mon profond mécontentement et mon grand étonnement par rapport à un incident qui s'est passé vendredi 30 mai à la gare du Nord sur le quai des voies 20 et 21 au « départ » du train de 18h19 à destination de Beauvais.

Vous savez certainement que la situation du transport pour les clients, voyageurs de la ligne Paris-Beauvais, situation qui n'a jamais été optimale, s'est dégradée fortement depuis le mois d'avril : trains supprimés, retards incessants et très mauvaises conditions de voyage. En effet, les nouvelles rames ont été « coupées » en deux ce qui entraîne une capacité insuffisante et les voyageurs sont debout à partir de Bornel-Belle-Eglise le matin et inversement le soir. D'autre part, du matériel vétuste, rames inox de banlieue d'environ quarante ans d'âge, a été affecté sur cette ligne. Le manque totale de suspension, la configuration des sièges rendent le trajet (1h20 dans le meilleur des cas) d'un inconfort pouvant entraîner des problèmes de douleurs vertébrales. Ces trains patinent en repartant de Saint-Sulpice comme cela fut le cas mardi 27 matin (train de 7h17 au départ de Beauvais) entraînant déjà 30 minutes de retard à Méru. Et durant cette même semaine, des retards très importants (train en panne Monsoult le 27) et mal gérés ont encore plus mécontenté les clients. La fatigue et la lassitude sont bien réelles !

De ce fait, afin que l'information circule et que la direction de votre entreprise puisse prendre pleinement conscience de ces perturbations et des conséquences désastreuses sur la santé, la vie professionnelle et la vie familiale des clients de la ligne Paris-Beauvais, un site « [le.railleurpicard.fr](http://le.railleurpicard.fr) » (que je vous invite à consulter régulièrement) a été mis en place ainsi qu'une pétition exigeant des améliorations importantes et immédiates et non une gestion de la pénurie.

Afin de renseigner les voyageurs, une distribution de documents d'informations concernant le site et la pétition a été effectuée par quelques personnes sur les quais des voies 20 et 21 vendredi 30 mai entre 17h40 et 18h10. Bien entendu, l'ordre public n'était nullement menacé ! Quelle ne fut pas la surprise d'autres voyageurs en voyant arriver un agent d'accompagnement (PN085) qui ne semblait pas affecté au train de 18h19 indiquant que c'était illégal (ce que je ne conteste pas) et qu'il était dans l'obligation d'appeler la police ferroviaire ! Celle-ci arriva vers 18h10 et ne se montra pas particulièrement conciliante avec les deux personnes qui avaient distribué les documents d'information. Les autres voyageurs de la voiture se sont révélés solidaires en essayant de faire valoir l'exaspération profonde qui gagnait les voyageurs atteints par de si mauvaises conditions de transport. Aucune insulte, aucune violence physique ou verbale n'ont été lancées mais.....un autre agent d'accompagnement (PN140), certainement le titulaire du train a fait valoir son droit de retrait et.....le train fut supprimé. Une information fautive fut donnée aux voyageurs leur indiquant que le prochain train à destination de Beauvais était à 19h36 (et non 18h36) voie 31.

Ecore un retard de plus!

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de considérer cet incident comme une **provocation gratuite, insultante et surtout non fondée** vis-à-vis de femmes et d'hommes qui pour se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail sont obligés de subir de si mauvaises conditions de transport associées, dans ce cas, à une brimade volontaire d'un agent SNCF qui a utilisé (ou fait utiliser par son collègue) abusivement son droit de retrait qui n'avait nullement lieu d'être.

**Ainsi, Monsieur le Directeur, je viens solliciter auprès de vous des informations claires et objectives. Je suis prête à me rendre disponible pour un rendez-vous que vous fixerez comme il vous conviendra.**

Encore profondément choquée par cet incident qui, non seulement n'avait pas lieu d'être, mais a permis auprès de quelques uns de renforcer les attitudes hostiles vis-à-vis de votre entreprise, j'espère que vous ferez en sorte que de tels manquements ne puissent se renouveler et qu'un climat plus serein allant de pair avec des conditions de transport correctes soit mis en oeuvre. Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Copie à Monsieur le Président du conseil Régional de Picardie  
Copie à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Oise  
Copie à Madame le Maire de Beauvais